



LES FICHES ACTIONS TERRITORIALES 2022-2023

Session 1

QUI SONT LES BENEFICIAIRES :

Les Fiches Actions territoriales sont réservées **uniquement** aux clubs Normands.

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque club peut remplir **UNE** fiche par session ; envoyé directement à la LNHB (Thématique différente de la session 1 pour la session 2).

LA DOTATION :

- L'aide demandée auprès de la Ligue ne peut être qu'une dotation.
- La dotation sera attribuée en fonction de votre thématique /projet

QUELS PROJET(S) ?

Votre demande doit correspondre à une des thématiques citées dans la fiche jointe

QUEL ECHEANCIER

Echéance pour la réception du dossier **à Laetitia HARLE : 5900000.LHARLE@ffhandball.net**

SESSION 1 :

Entre le 21 Décembre et le lundi 23 Janvier 2023 pour envoyer votre dossier
Entre 24 Janvier et le 25 Février 2023 pour l'étude et validation de votre dossier

Session 2 courant Avril pour une dotation lors de l'Assemblée Générale de la Ligue

Toute fiche envoyée après cette date ne pourra être pris en compte !

Les actions pouvant être dotée :

Thématique 1 : BABY HANDBALL

- > Création d'une section Baby handball + une personne en cours de formation M6 ITFE
- > Pérennisation de la section Baby Handball au sein du club via une personne formée ITFE

Thématique 2 : Hand à 4 / Mini Handball –

- > Création d'une section Hand à 4 ou Mini Handball au sein du club avec personne formée ou en cours de formation

Thématique 3 : HANDFIT

- > Création d'une section HandFit au sein du Club + une personne en cours de formation M9 ITFE
- > Création d'un événement sport santé bien-être via une personne formée animateur ou Coach HandFit
- > Mise en place de 3 interventions minimum dans une entreprise via une personne formée ITFE animateur ou Coach HandFit.

Thématique 4 : HANDESEMBLE

- > Création d'une section HandEnsemble au sein du Club par une personne formée ou en cours de formation M8 ITFE
- > Création d'un événement / initiation à destination d'un public ne connaissant pas la pratique du HandAdapté et/ou HandFauteuil
- > Mise en place de 3 interventions minimum par une personne formée dans un établissement spécialisée / IME / ESAT ect...

Thématique 5 : BEACH HANDBALL

- > Création d'une section Beach Handball par une personne formée IFFE ou inscrite en formation (session 2023)

BILAN

- Une fois l'action effectuée, un bilan, quantitatif et qualitatif, devra être retourné obligatoirement par le club à la Ligue au maximum 2 mois après l'événement.

Date d'envoi maximum du bilan : **31 Juillet 2023**

QUI PEUT VOUS AIDER ?

Au niveau départemental : Le CTF ou agent de développement de votre comité sera votre interlocuteur pour les éventuelles questions sur vos projets et sur les fiches actions à remplir.

Au niveau régional : la chargée de développement de la Ligue – Laetitia HARLE

(laetitiaharle.lnhb@hotmail.fr - 5900000.LHARLE@ffhandball.net)